

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 13
DÉCISION MODIFICATIVE TECHNIQUE N° 1

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 13
DÉCISION MODIFICATIVE TECHNIQUE N° 1

La décision modificative n° 1 qui vous est proposée, est une décision modificative technique qui permet de procéder à des modifications de crédits qui ont été votés pour l'année 2023 au titre du Budget Primitif.

Cette étape budgétaire a pour objectif de procéder à des ajustements de prévisions budgétaires sur le budget principal ainsi qu'aux rephasages de certaines autorisations de programme.

Tous mouvements confondus, les propositions formulées au titre du budget principal s'élèvent à 2 589 134,22 €.

Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation entre la section d'investissement et la section de fonctionnement et entre les mouvements réels et les mouvements d'ordre.

DECISION MODIFICATIVE N° 1			EXERCICE 2023		RECAPITULATION GENERALE			
SECTION	M 14 M 4	BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRE		TOTAUX	
			DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	M 14	00- BUDGET PRINCIPAL	1 356 794,22 €	1 151 423,82 €	0,00 €	205 370,40 €	1 356 794,22 €	1 356 794,22 €
	M 14	06- BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	M 4	08- BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	M 4	11- BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	M 14	13- BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	M 14	15- BUDGET ANNEXE BAMBA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			TOTAUX SECTION D'INVESTISSEMENT	1 356 794,22 €	1 151 423,82 €	0,00 €	205 370,40 €	1 356 794,22 €
FONCTIONNEMENT	M 14	00- BUDGET PRINCIPAL	1 026 969,60 €	1 232 340,00 €	205 370,40 €	0,00 €	1 232 340,00 €	1 232 340,00 €
	M 14	06- BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	M 4	08- BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	M 4	11- BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	M 14	13- BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	M 14	15- BUDGET ANNEXE BAMBA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			TOTAUX SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 026 969,60 €	1 232 340,00 €	205 370,40 €	0,00 €	1 232 340,00 €
		TOTAUX	2 383 763,82 €	2 383 763,82 €	205 370,40 €	205 370,40 €	2 589 134,22 €	2 589 134,22 €

* Le budget principal

La section de fonctionnement

Les principales dépenses de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- une dépense de 504 k€ suite à l'internalisation de l'action sociale,
- une dépense de 190 k€ pour l'entretien des équipements sportifs (erreur de saisie du budget),
- une dépense de 100 k€ pour ajustement des crédits 2023 alloués au reversement du FPS à la Métropole suite au calcul du reversement définitif,
- une dépense de 100 k€ afin de procéder aux études préalables aux actions de mutualisation et de réorganisation,
- une dépense de 71,8 k€ pour un réajustement des prévisions budgétaires suite à des révisions de prix de marchés en cours,
- une dépense de 205 k€ correspondant au virement de la section de fonctionnement pour financement de la section d'investissement.

Les principales recettes de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- une hausse des recettes suite à la notification des montants prévisionnels de compensation 2023 avec :
 - 12 k€ de compensation des exonérations des taxes foncières pour les personnes de condition modeste,
 - 152 k€ de compensation des exonérations des taxes foncières pour les logements sociaux des quartiers prioritaires de la politique de la Ville,
 - 98 k€ de compensation des exonérations des taxes foncières au titre des exonérations de longue durée,
 - 616 k€ de compensation des exonérations des taxes foncières au titre des abattements de 50 % des bases des locaux industriels,
- une hausse de 34 k€ du coefficient correcteur suite à la notification du montant prévisionnel 2023,
- une hausse de recettes de 318,5 k€ suite à l'internalisation de l'action sociale.

La section d'investissement

Les principales dépenses de la section d'investissement sont les suivantes :

- l'inscription de 1 049 k€ correspondant aux rephasages des autorisations de programme à hauteur des crédits de paiement engagés en 2022 non réglés,
- l'inscription de 154 k€ correspondant aux arrêtés de péril et d'incurie en cours obligeant la Ville à procéder aux travaux pour compte de tiers,

Les principales recettes de la section d'investissement sont les suivantes :

- une recette de 1 407 k€ correspondant à de nouvelles notifications d'attribution de subvention et des demandes de versement effectuées,
- une recette de 154 k€ correspondant aux travaux pour compte de tiers,
- une baisse de la prévision d'emprunt d'un montant de 125 k€,
- une recette de 205 k€ correspondant au virement de la section de fonctionnement pour financement de la section d'investissement.

* Les budgets annexes

- aucune modification n'est apportée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de vous prononcer favorablement aux ajustements de prévisions budgétaires sur le budget principal ainsi qu'aux rephasages de certaines autorisations de programme.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	45	=	Pour : 45	+	Contre : 0		
Abstention :	10						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

